



« Grâce au foyer, mon mari a retrouvé le sourire »

Le cinquième Foyer de jour de Pro Senectute Genève a ouvert ses portes à Vernier. Du lundi au vendredi, les seniors de la campagne genevoise peuvent profiter des activités organisées à leur intention et tisser de nouveaux liens sociaux.

Trois fois par semaine, Albert Russo, 84 ans, se rend au Foyer de jour John Jaques, qui a ouvert ses portes à Vernier (GE) en avril dernier. Et l'expérience est une véritable réussite, comme le raconte son épouse Marie-Josée, 80 ans : « Mon mari était un grand sportif. Mais, au début de l'épidémie de covid, il s'est trouvé coupé de tout et a subi une grave dépression qui a coïncidé avec les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer. Je lui ai proposé de passer du temps au Foyer de jour John Jaques, alors que je préparais notre déménagement aux Campanules, prévu pour le mois de juin. Au début, il était un peu réticent. Il craignait l'inconnu. Mais il a très vite pris plaisir à s'y rendre et il y va désormais trois fois par semaine. Rencontrer d'autres personnes et participer à toutes les activités lui fait un bien immense... »

Un nouveau havre aux Campanules
A Vernier (GE) la Résidence Les Campanules est un immeuble avec

encadrement pour personnes âgées (IEPA). Pas moins de 164 appartements pour seniors sont disponibles, bien situés au cœur de la presqu'île d'Aire. Depuis le mois d'avril dernier, le Foyer de jour John Jaques de Pro Senectute Genève y a pris ses quartiers, au rez-de-chaussée. Le responsable, Fernando Lopes, et son équipe ont aussitôt pris contact avec, notamment, les partenaires sociaux, les associations de locataires, les clubs d'ainés et les antennes de maintien à domicile de la région, et la nouvelle de l'ouverture de la structure d'accueil s'est répandue comme une traînée de poudre... Et pour cause : la compétence et la chaleur humaine des six membres de l'équipe sont les clés de voûte de la maison avec deux missions prioritaires, explique Fernando Lopes : « Nous sommes là pour rompre l'isolement des seniors et pour donner un peu de répit à leurs proches aidants. Nous recevons, par exemple, un monsieur qui a déjà quelques troubles cognitifs et qui ne sortait pas de chez lui depuis six mois.

Depuis qu'il nous a rejoints, nous le voyons revivre... Il s'ouvre comme une fleur. C'est incroyable, et très touchant... »

Pour pouvoir profiter des services de John Jaques, il faut séjourner sur les communes de Dardagny, de Russin, de Satigny ou de Vernier. Le tarif à la journée est de 49 francs, pour lesquels les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS peuvent obtenir un remboursement total ou partiel par le biais du Service des prestations complémentaires. Quant au transport, il est proposé par le Foyer pour le prix de 10 fr. aller et retour. Et, ajoute le responsable des lieux, « pour faciliter les premiers contacts, nous présentons le Foyer et nos objectifs aux personnes intéressées, puis elles peuvent passer une journée d'essai avec nous avant de s'inscrire. »

Un quotidien rassurant

Au Foyer, tout est pensé et organisé pour que les hôtes bénéficient d'une atmosphère à la fois sécurisante et conviviale. Entouré par le responsable, une infirmière,

DR, iStock

des animateurs socioculturels et des assistants socio-éducatifs, chacun a droit à une écoute personnalisée et chaleureuse. La journée est ponctuée par le partage du petit-déjeuner, les activités du matin, l'apéro et le dîner, suivis, pour ceux qui le souhaitent d'un moment de repos, et par les activités de l'après-midi. Et tout le monde trouve son compte, explique Robin Dumuid, animateur socioculturel : « Nous construisons peu à peu deux groupes : l'un qui a besoin d'un rythme plus tranquille et un deuxième où les participants ont plus envie d'être sollicités. Nous sommes là,

« Il a très vite pris plaisir à s'y rendre »

MARIE-JOSÉE



à leur disposition, à leur écoute. L'important, c'est leur bien-être et les liens que les bénéficiaires créent avec les autres personnes. »

Chant, promenades, visites culturelles, gym, bricolages et même, ponctuellement, thé dansant : la liste des activités est longue et non exhaustive. Des balades proposées par les seniors eux-mêmes, comme, récemment, la découverte d'un petit zoo, peuvent par exemple se greffer au programme. Dans cet environnement adapté à leurs attentes et à leurs besoins, les hôtes se sentent bien. C'est ce que prouvent les témoignages que reçoit l'équipe d'encadrement, qui voit peu à peu augmenter le taux d'occupation des lieux.

MARTINE BERNIER

Foyer John Jaques
Du lundi au vendredi, de 9h à 16h
Tél. 022 807 05 14 ou 022 807 05 65
johnjaques@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

Dispositions personnelles : connaître, c'est bien, prendre ses dispositions, c'est mieux !

Pour suivre au mieux l'évolution des dispositions personnelles, l'Institut d'étude de marché et de recherche sociale gfs-zürich a effectué, sur mandat de Pro Senectute, plusieurs enquêtes représentatives au cours des cinq dernières années. Ces enquêtes visent à établir combien de personnes ont rempli ces documents.

Pour rappel, les dispositions personnelles règlent les questions essentielles en cas d'incapacité de discernement (mandat pour cause d'incapacité), elles permettent de faire connaître vos souhaits en matière de traitements médicaux et soins de santé (directives anticipées) ou encore vos dispositions de fin de vie.

Dans l'ensemble, la notoriété de ces documents a augmenté, depuis 2017, auprès des 65 ans et plus, mais est en recul chez les 18-39 ans. Pour renforcer la sensibilisation, Pro Senectute a trouvé une solution attrayante qui répond aux besoins de la population active : dès juillet 2023, ces documents réunis dans un seul dossier appelé «eDocupass» pourront être déposés en ligne et sauvegardés dans un coffre-fort numérique de sécurité élevée. Ils seront ainsi accessibles en ligne en cas d'urgence.

Remplir ses dispositions personnelles et les déposer en ligne :
www.edocupass.ch

Consulter les résultats de l'enquête sur www.prosenectute.ch

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

INFOLINE PRO SENECTUTE : 058 591 15 15

BIENNE
Rue Centrale 40 CP 940
2501 Bienne
Tél. 032 328 31 11
biel-bienne@be.prosenectute.ch
www.be.prosenectute.ch

FRIBOURG
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg
Tél. 026 347 12 40
info@fr.prosenectute.ch
www.fr.prosenectute.ch

GENÈVE
Rte de Saint-Julien 5B 1227 Carouge
Tél. 022 807 05 65
info@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

TAVANNES
Chemin de la Forge 1 2710 Tavannes
Tél. 032 886 83 80
prosenectute.tavannes@ne.ch
www.aj.prosenectute.ch

DELÉMONT
Rue du Puits 4
2800 Delémont
Tél. 032 886 83 20
prosenectute.delemont@ne.ch
www.aj.prosenectute.ch

NEUCHÂTEL
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
Tél. 032 886 83 40
prosenectute.ne@ne.ch
www.aj.prosenectute.ch

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Pont 25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 886 83 00
prosenectute.cf@ne.ch
www.aj.prosenectute.ch

VAUD
Rue du Maupas 51
1004 Lausanne
Tél. 021 646 17 21
info@vd.prosenectute.ch
www.vd.prosenectute.ch

VALAIS
Siège et centre d'information
Ave de Tourbillon 19 1950 Sion
Tél. 027 322 07 41
info@vs.prosenectute.ch
www.vs.prosenectute.ch